



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai 2016, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme FELICIAGGI	à	M. CAU
M. DELIPERI	à	M. le maire

**Etaient absents :**

Mme BERNARD, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 30 mai 2016

Délibération N°2016/145

**Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2015.  
Budget annexe du Stationnement**

**M. le maire expose à l'assemblée :**

Conformément à l'instruction M14 qui régit ce budget, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2015 fait apparaître hors restes à réaliser les résultats suivants :

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>
-------------------------------

**DEPENSES : 1 579 420.59 €**

**RECETTES : 1 959 544.26 €**

↳ Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de **380 123.67 €**.

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>
-------------------------------

**DEPENSES : 446 728.14 €**

**RECETTES : 389 282.01 €**

↳ Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de **57 446.13 €**.

Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion présenté par le trésorier municipal.

<b>Tableau Etat II-2 Compte de Gestion</b>	Résultat de clôture 2014	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture 2015
Investissement	143 752.49		-201 198.62	- 57 446.13
Fonctionnement	239 062.66		141 061.01	380 123 .67
<b>Total</b>	<b>+ 382 815.15</b>		<b>-60 137.61</b>	<b>+ 322 677.54</b>

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2015</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	-201 198.62
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	143 752.49
<b>TOTAL</b>	<b>-57 446.13</b>
RESTES A REALISER (DEPENSES)	105 362.40
RESTES A REALISER (RECETTES)	0.00
<b>SOLDE DES RESTES A REALISER</b>	<b>-105 362.40</b>
<b>RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 162 808.53</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	141 061.01
RESULTAT REPORTE	239 062.66
<b>RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	<b>380 123.67</b>

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les affectations et inscriptions des résultats du Compte administratif 2015 du budget annexe du Stationnement.

Pour cela il convient d'inscrire :

- **Au compte 1068** « Autres réserves » en section d'investissement la somme de : 162 808.53 €
- **Au compte 002** « excédent de fonctionnement reporté » le solde soit la somme de : 217 315.14 €.

#### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

D'adopter l'affectation des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2015 du Budget annexe du Stationnement.

#### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué  
et après en avoir délibéré**

Vu, l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu, les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 30 mai 2016 ;

Constatant que la comptabilité du budget annexe du Stationnement présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

**APPROUVE**  
**Par 39 voix pour et 1 abstention (Mme Grimaldi d'Esdra)**

ARTICLE 1:

Le compte administratif 2015 du budget annexe du Stationnement et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

ARTICLE 2:

L'excédent de fonctionnement d'un montant de **380 123.67 €** est affecté de la manière suivante :

**Au compte 1068 « Autres réserves » en section d'investissement la somme de : 162 808.53 €**

**Au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » le solde soit la somme de : 217 315.14 €.**

**RECONNAIT**

La sincérité des restes à réaliser.

**PRECISE**

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2016.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**



**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160530-2016\_145-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2016

Publication : 06/06/2016

